



Agents des services de l'ASE

- Etablissements éducatifs
- Placements familiaux
- Equipes enfance EDS
- Services centraux de l'ASE

Ca se passe dans le Val de Marne !

Les équipes de l'ASE réquisitionnées pour des missions de police nationale !

Le parquet des mineurs, dans une réquisition impérative a transmis cet ordre aux services de la DPEJ :

« *Bien vouloir organiser un examen osseux [d'une jeune mineure isolée] avec l' EDS...*, et prendre contact avec la permanence [du parquet] à l'issue (XXX si majorité, audition de la mineure, dans le cas où elle serait mineure)*

Vous en remerciant

**Le personnel de l'EDS étant requis pour emmener le mineur au RDV pris par vos soins »*

Les collègues de l'ASE enjoins de suppléer la Police Nationale

C'est scandaleux !

Résistance !

Suite à l'indignation des collègues et des organisations syndicales, Madame Pierre, élue en charge du personnel départemental, a confirmé aux représentants du personnel, lors d'un Comité Technique d'Etablissement, puis des CAP des établissements d'accueil éducatif, la position de l'exécutif :

Le Conseil général refuse ces ordres de réquisition.

Il soutient et soutiendra toutes et tous les collègues du Conseil général s'opposant, par engagement et refus citoyen, à cette tentative de dérive provenant des services de l'Etat, car il s'agit là de fonctions de Police Nationale, contraire aux missions de Protection de l'Enfance

L'administration départementale devra informer officiellement l'ensemble des collègues, garantissant qu'aucune poursuite à l'encontre du personnel ne pourra être engagée.

Continuons de nous mobiliser pour sauvegarder nos professions, nos missions de prévention et de protection de l'enfance, comme lors du mouvement social des agents de la DPEJ du Conseil général !

Indignons-nous et résistons, comme nous l'avons fait lors de la mobilisation contre la loi de prévention de la délinquance, car :

Nous ne sommes pas des auxiliaires de police !

Maintenons notre vigilance et continuons nos actions de service public auprès des usagers en référence à notre éthique et notre déontologie commune !

Créteil le, 29 novembre 2011